

Flash phytosanitaire du 21 février 2020 – Grandes cultures

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire cantonal à un numéro figurant en fin de bulletin.

Colza

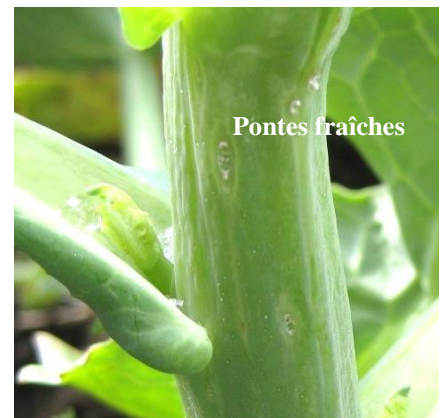
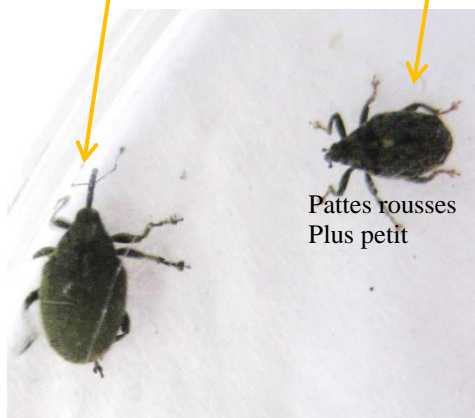
Stade phénologique : reprise de la végétation, début d'élongation (CD 30) visible dans certaines parcelles.

Gros charançon de la tige du colza

Le vol du charançon de la tige a débuté à la faveur des températures élevées, comme le démontrent les captures dans les cuvettes jaunes. Dans la majorité des situations, la montaison des colzas n'est pas encore engagée, mais elle ne va pas tarder.

Un examen attentif des captures dans les cuvettes jaunes révèle une forte présence du charançon de la tige du chou qui est inoffensif.

Le gros charançon de la tige du colza peut causer d'importants dégâts s'il survient en grand nombre, mais ne pas intervenir avant d'avoir observé les



premières piqûres sur la partie nouvellement formée de la tige, après le début de l'élongation. Tant que les tiges ne s'allongent pas, il n'y a pas de risques de dégâts.

Poser les pièges (cuvettes jaunes ou plaques engluées) dans les parcelles de colza. Ces pièges permettent de repérer l'arrivée des insectes, mais pas de décider d'une intervention (voir plus bas sous « Contrôle »). Procéder ainsi pour la pose des pièges (voir FT Agridea 6.61) :

- Placer la cuvette jaune (dispositif le plus pratique) à au moins 10 mètres du bord de la parcelle, de manière à avoir le plus de chance de capturer des insectes, c'est-à-dire : si possible à proximité d'un champ de colza de l'année précédente, dans un endroit bien exposé et à l'abri du vent;
- Remplir la cuvette avec env. 1 l d'eau et ajouter du sel (antigel) et quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle par exemple);
- Placer le piège à hauteur de végétation (fond de la cuvette au niveau supérieur de la végétation);
- Contrôler régulièrement (au moins 1 fois par semaine).

Ne pas le confondre avec le charançon de la tige du chou, qui n'est pas nuisible. Il se distingue par une plus grande taille et par l'extrémité noire de ses pattes (rousses pour le charançon de la tige du chou). Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.

Contrôle : après avoir capturé les premiers charançons dans les pièges, rechercher les piqûres sur la tige principale de 10 fois 5 plantes successives, bien réparties dans la parcelle. Les piqûres sont caractérisées par une petite perforation entourée de blanc. Le **seuil d'intervention** est atteint s'il y a :

- > 10 à 20% de plantes piquées sur tige de 1 à 5 cm;
- > 40 à 60% de plantes piquées sur tige de 5 à 20 cm.

Intervention : ne pas intervenir trop tôt, en aucun cas avant d'avoir observé les premières piqûres. Laisser un **témoin** en cas d'intervention. Les premiers charançons, notamment celui de la tige du chou, ont commencé à voler de manière parfois intense ces derniers temps à la faveur des températures élevées ; ils commencent à voler dès que la température dépasse 9 à 11°C. Il est important de lutter contre le gros charançon de la tige du colza avant qu'il ne pondre ses œufs dans les tiges, car cela provoque des déformations et des éclatements de la tige. Mais il a besoin d'un temps de maturation de 7 à 10 jours entre l'arrivée dans la parcelle et le début de la ponte.

Insecticides : la FT Agridea 6.65-66 contient des informations détaillées concernant la stratégie de lutte contre les insectes au printemps. S'il n'y a que des charançons (pas encore de méligèthes), des pyréthrinoïdes A (cyperméthrine, alpha-cyperméthrine, zeta-cyperméthrine, deltaméthrine ou lambda-cyhalothrine) peuvent être utilisées. Ces produits sont actifs à basse température. Dans le cas d'un traitement plus tardif, s'il y a déjà des méligèthes, ne plus utiliser de pyréthrinoïdes A, mais Talstar SC ou Blocker. Il est possible de lutter contre les méligèthes avec le produit Surround (poudre d'argile) sans devoir sortir du programme Extenso. En tenir compte avant de décider de traiter contre le charançon. Prévoir un témoin suffisamment grand (une demi-barre ou une pleine barre sur 10 m de long) en cas d'intervention.

Grosse altise (ou altise d'hiver)

Le vol de la grosse altise a été intense l'automne dernier, d'un niveau comparable à l'automne 2018. En raison du bon développement des cultures en automne, les dégâts des altises adultes ont certes été relativement faibles, mais on peut trouver des plantes fortement infestées de larves (photos ci-dessous, de 2019). Il ne sert à plus rien d'intervenir contre celles-ci ; c'est d'ailleurs interdit. Sur les plantes suffisamment développées, les larves devraient avoir un impact limité sur la culture, surtout si les plantes peuvent redémarrer de manière vigoureuse.



Photo de gauche: galeries de larves d'altise sur le pétiole des feuilles. Photo de droite : larves d'altises dans le pétiole coupé dans la longueur.

Rappel des conditions d'utilisation des pyréthrinoïdes A : la **largeur de la zone non traitée le long des eaux de surface** (cours d'eau, étangs, etc.) est de **100 m** pour toutes les pyréthrinoïdes A, à l'exception des lambda-cyhalothrines (p.ex. Karate Zeon, TAK 50 EG, Ravane 50 ou Techno) qui sont à 20 m. L'emploi de buses à injection d'air, par exemple, permet de réduire ces distances (voir les Instructions de l'OFAG du 19 février 2018).

Talstar et Blocker ont respectivement des distances de 50 et 100 m.

*Tous ces produits sont non seulement **dangereux pour les organismes aquatiques mais aussi pour les abeilles**; pulvériser en dehors de la période de vol des abeilles.*

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- **André Chassot (responsable) : 026 305 58 65**
- **Emilia Vorlet : 026 305 58 73**
- **Jonathan Heyer : 026 305 58 71**
- **Nicolas Linder : 026 305 58 75**